

DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF DANS LE CADRE D'UN PROJET DE CONSTRUCTION

À adresser au :
Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC)
Communauté Urbaine d'Arras
La Citadelle - 146 allée du Bastion de la Reine
CS 10345 - 62 026 ARRAS Cedex

A - DEMANDEUR & INTERLOCUTEURS

NOM et PRÉNOM du propriétaire :
Adresse :
Code postal : Commune :
Tél. : Port. : E-mail :

Adresse du chantier :
Références cadastrales (section et numéro de parcelle) :
Code postal : Commune :
N° de permis de construire (le cas échéant) :
N° du permis de lotir (le cas échéant) :

Concepteur du projet d'assainissement non-collectif (bureau d'études) :
Nom ou raison sociale :
Adresse :
Code postal : Commune :
Tél. : Port. : E-mail :

Installateur du dispositif d'assainissement non-collectif (facultatif) :
Nom ou raison sociale :
Adresse :
Code postal : Commune :
Tél. : Port. : E-mail :

B - CARACTÉRISTIQUES DU PROJET DE CONSTRUCTION

- | | |
|--|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Maison individuelle | Nombre de chambres : |
| | Nombre d'usagers : |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment comportant plusieurs logements | Nombre de logements : |
| | Nombre total de chambres : |
| <input type="checkbox"/> Autre type de bâtiment | Nature : |
| | Nombre d'usagers : |

C - CARACTÉRISTIQUES DE LA FILIÈRE PROJETÉE

PRÉTRAITEMENT (eaux vannes et ménagères) - Cocher la ou les cases correspondantes

- Fosse toutes eaux : capacité litres
- Bac dégraisseur (facultatif) : capacité litres
- Autres dispositifs de prétraitement :

TRAITEMENT - Cocher la case correspondante et en préciser les informations requises

ÉPANDAGE SOUTERRAIN OU LIT D'ÉPANDAGE (1)

Nombre de tranchées :
Longueur totale du système d'épandage :
Longueur unitaire des tranchées :
Largeur totale du système d'épandage :

LIT FILTRANT VERTICAL NON DRAINÉ (2)

Largeur : 5 m Longueur : m Superficie : m²

FILTRE À SABLE VERTICAL DRAINÉ * (3)

Largeur : 5 m Longueur : m Superficie : m²

TERTRE D'INFILTRATION (4)

Au sommet : Largeur : 5 m Longueur : m Surface : m²
À la base : Largeur : m Longueur : m Surface : m²

FILTRE À ZÉOLITHE DRAINÉ * (5)

Fosse toutes eaux : capacité litres
Surface du filtre : m²

DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF AGRÉÉS * (disposant d'un agrément ministériel publié du JO) (6)

Gamme : EH Marque :
Nom du dispositif : N° d'agrément :

REJET * (pour les dispositifs drainés n°3, 5 et 6 uniquement) - Cocher la case correspondante

- Fossé *
- Réseau pluvial *
- Cours d'eau *
- Puits d'infiltration
- Le sol en place par infiltration

* Filière concernée par une autorisation de rejet

 **AUTORISATION DE REJET DU GESTIONNAIRE OU DU PROPRIÉTAIRE DE L'EXUTOIRE À REMPLIR ET FAIRE VISER (page 3).**

Ce contrôle obligatoire sera facturé 60,16 € TTC au pétitionnaire

(tarif en vigueur au 01/01/2017 actualisable au 1^{er} janvier de chaque année).

Pour tout renseignement complémentaire ou en cas de difficulté pour renseigner ce formulaire, contactez :

Communauté Urbaine d'Arras
Service Public d'Assainissement Non-Collectif
La Citadelle - 146 Allée du Bastion de la Reine
CS 10345 - 62026 ARRAS Cedex



La société des Eaux du Grand Arras
Service Intervention de Proximité - Unité Enquête
4, rue Camille Guérin - 62217 Tilloy-les-Mofflaines
Tél. : 03 21 22 77 42

D - ENGAGEMENT DU PÉTITIONNAIRE

Le pétitionnaire s'engage :

- à ne réaliser l'installation qu'après réception de l'attestation de conformité du projet, et conformément au projet autorisé, puis à ne remblayer qu'après avis sur sa conformité,
- à informer la SEGA 10 jours avant la date prévue des travaux d'assainissement,
- à respecter les règles techniques de réalisation du système autorisé,
- à autoriser l'accès du chantier au technicien en charge du contrôle,
- à assurer le bon entretien et le bon fonctionnement de son installation.

Fait à, le/...../.....

Signature du pétitionnaire

Ce formulaire est à retourner complet au SPANC de la CUA.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

- Formulaire de demande d'autorisation d'installation d'assainissement non-collectif dûment complété et signé.
- Dossier d'étude de définition de filière (avec plan détaillé, coupe du système, dimensionnement du dispositif...) réalisé par un bureau d'études spécialisé.
- Plan de situation.
- Plan masse du projet de construction.
- Plan d'implantation des pièces (rez-de-chaussée et étages).
- Autorisation de rejet du gestionnaire ou du propriétaire de l'exutoire, le cas échéant.

Pièce annexe :

AUTORISATION DE REJET DU GESTIONNAIRE OU DU PROPRIÉTAIRE DE L'EXUTOIRE

CADRE à viser par :

- la mairie en cas de rejet vers le fossé communal
- la direction de la voirie de la CUA en cas de rejet vers un réseau pluvial
- le gestionnaire du cours d'eau en cas de rejet vers rivière/ruisseau

J'autorise le propriétaire à rejeter les eaux traitées issues de son installation d'assainissement non-collectif

- vers le fossé communal
- vers le réseau pluvial intercommunal (dans ce cas, il est demandé au pétitionnaire d'apposer une boîte de contrôle en limite de propriété)
- vers le cours d'eau, *préciser le nom* :

sous réserve que ces effluents correspondent aux exigences réglementaires et aux normes en vigueur.

Fait à, le/...../.....

Cachet et signature de l'autorité compétente